

7.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois

7.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Pays Rochois	Saint Pierre en Faucigny	12/10
		La Roche Centre	13/10
		Arenthon / Cornier	14/10

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

7.12.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen (campagne)	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,5%	12,81	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,2%			
	Emballages métaux ferreux	1,0%			
	Emballages aluminium	0,4%			
Fibreux	Journaux, magazines et revues	1,5%	36,15	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	2,3%			
	Papiers bureautiques	1,9%			
	Emballages cartons plats	4,6%			
	Emballages cartons ondulés	2,3%			
	Composites ELA (Tétrapack)	1,9%			
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	7,2%	18,07	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
Compost	Déchets alimentaires	5,4%	40,69	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	4,5%			
	Éléments fins	6,4%			
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,5%	7,36	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	0,1%			
	Textiles	1,9%			
	Produits chimiques	0,0%			
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%			

	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,4%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	20,5%	54%	134,99	81,0	138,9 Annemasse Agglo Pays de Gex
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,0%				
	Autres papiers	1,1%				
	Autres cartons	0,8%				
	Autres emballages composites	2,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,4%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	1,4%				
	Sac poubelle + films des professionnels	8,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	1,6%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	6,3%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	2,5%				
	Emballages combustibles	0,1%				
	Combustibles non classés	4,8%				
	Autres déchets en verre	0,1%				
	Autres métaux ferreux	0,2%				
	Autres métaux	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	0,0%					
TOTAL	100%	100%	249,40			

Tableau 58: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (1,6%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (6,3%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 20 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usses et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usses et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usses et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

Tableau 59 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Rochois se classe :

- 2e sur le non-fibreux avec un gisement proche de celui du Pays de Gex classé 1er
- 6^e sur le non-fibreux,
- 9^e sur le verre, mais avec un gisement potentiel supérieur de 2,5 fois celui de la CC Pays Bellegardien.

7.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

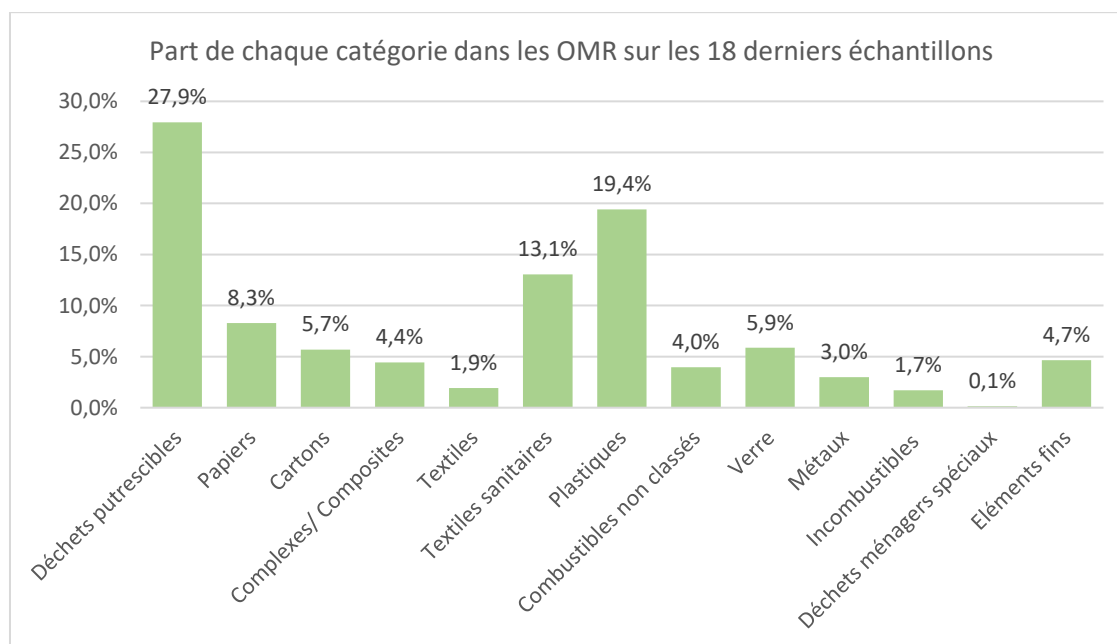
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Rochois, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

7.12.3.1 Composition des OMR de la CC Pays Rochois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 52: Composition des OMR de la CC Pays Rochois

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Rochois sur les derniers 18 échantillons montre :

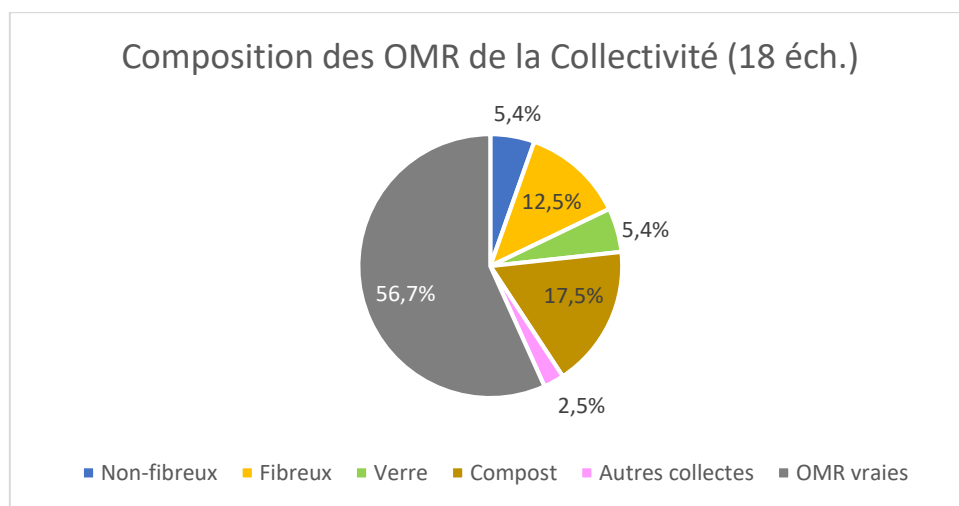
- La proportion de déchets putrescibles est de 28%,

- La proportion de textiles sanitaires est de 13,1% en moyenne, ce qui représente un taux plutôt élevé.
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 19,4% en moyenne.

7.12.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente largement plus de la moitié des OMr.

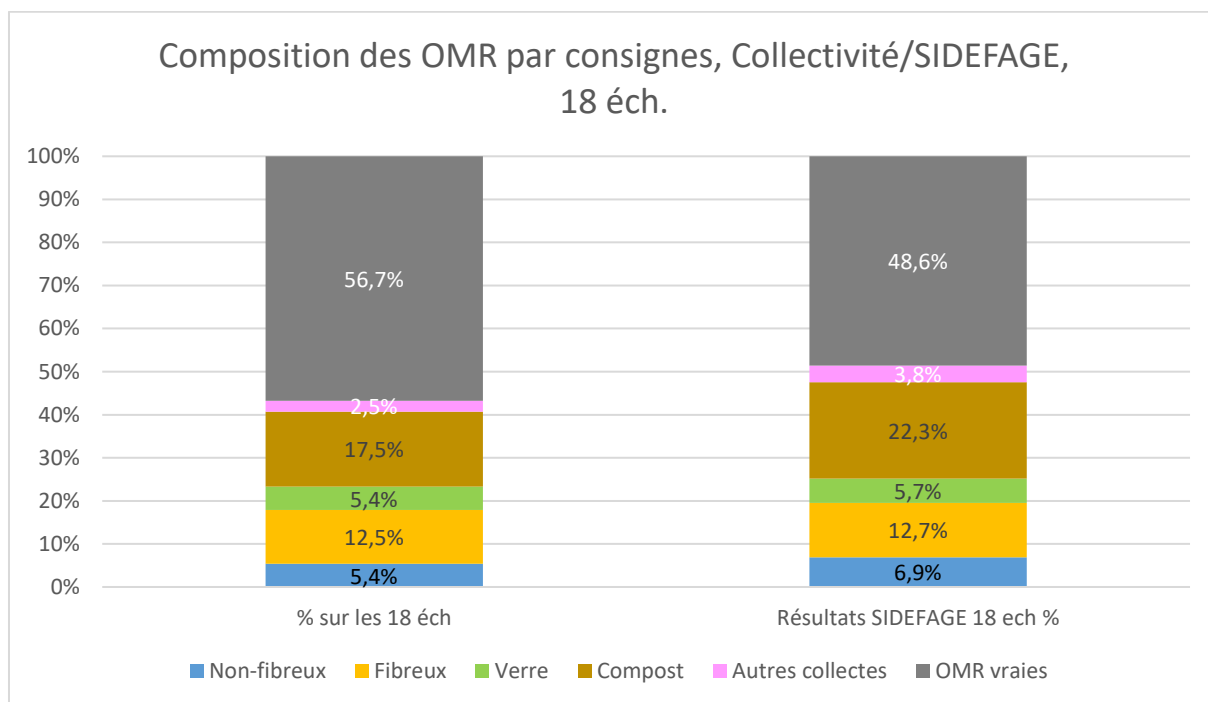


Graphique 53: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Rochois **26% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 18% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit 108 kg/an/hab.**

Cette proportion est inférieure à la moyenne des résultats sur le SIDEFAGE.

Graphique 54 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE



La proportion de déchets pouvant être traités par compostage ayant suivi une diminution sur le territoire de la CC du Pays Rochois, elle se situe très en dessous (-7 points) de la moyenne pour le SIDEFAGE.

Les gisements pouvant faire l'objet d'un tri vers la collecte non-fibreux et verre sont dans la moyenne du SIDEFAGE, celle du verre inférieure de 1,5% pour le Pays Rochois par rapport au SIDEFAGE.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est supérieure de 8 points à celle du SIDEFAGE.

7.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois

Sur le territoire de la CC Pays Rochois, il a été prélevé et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3 ans) donne la composition suivante :

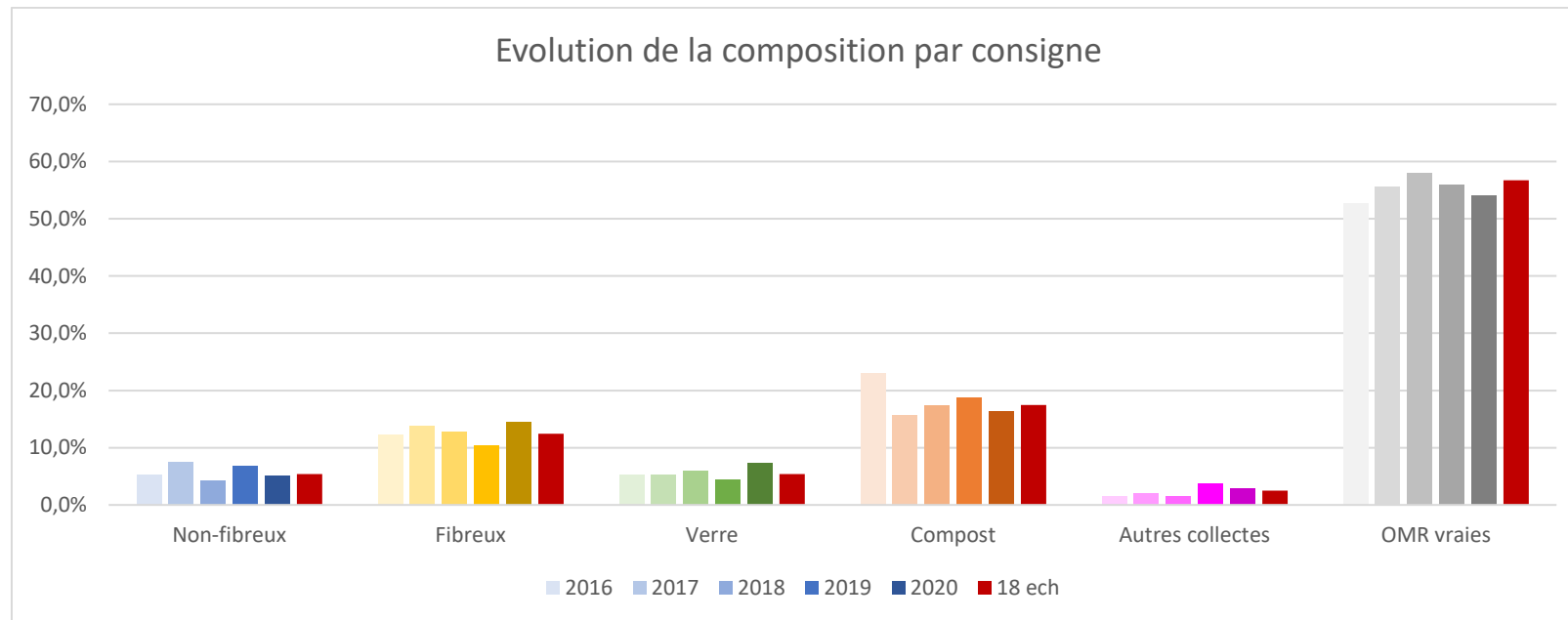
	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,0%	28,9%	25,4%	31,8%	25,5%	30,33%	27,9%	27,1%
Papiers	9,0%	10,8%	11,5%	7,5%	6,6%	7,84%	8,3%	9,3%
Cartons	6,0%	6,1%	6,3%	5,4%	4,5%	7,69%	5,7%	5,8%
Composites/complexes	2,0%	3,4%	3,0%	5,9%	3,5%	4,44%	4,4%	3,9%
Textiles	3,0%	0,7%	1,7%	0,9%	3,1%	1,91%	1,9%	2,8%
Textiles sanitaires	14,0%	8,9%	13,4%	12,1%	14,8%	4,77%	13,1%	8,2%
Plastiques	15,0%	17,9%	17,8%	18,4%	21,0%	22,35%	19,4%	19,2%
Combustibles non classés	5,0%	3,5%	2,7%	3,8%	4,0%	4,82%	4,0%	4,2%
Verre	5,0%	5,9%	6,8%	6,0%	4,8%	7,37%	5,9%	6,1%
Métaux	4,0%	3,0%	5,9%	2,6%	4,2%	1,65%	3,0%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	3,2%	1,0%	1,4%	3,4%	0,00%	1,7%	4,3%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,44%	0,1%	0,3%
Éléments fins	8,0%	7,6%	4,3%	4,1%	4,6%	6,40%	4,7%	5,2%

Tableau 60: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories

La part de Plastiques cette année poursuit sa progression depuis 2015, et atteint donc un maxima de 22,4%, très supérieur à celle du MODECOM (+7 points). La part de textiles sanitaires, elle, est en forte diminution après une tendance à la baisse entre 2016 et 2019 – l'écart avec le MODECOM 2017 est de -9 points pour cette catégorie.

La part de déchets putrescibles se situe dans la fourchette haute des résultats de cette Collectivité.

Au regard des résultats du SIDEFAGE, sur une base de 18 échantillons, le principal écart est de 4 points pour les textiles sanitaires, moins présents dans les OMR du Pays Rochois.



Graphique 55: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri

On constate que les parts de fibreux et de verre atteignent des maxima cette année, alors que le non-fibreux, le gisement compostable restent dans la fourchette basse de cette Collectivité.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en légère baisse depuis 2018.

7.12.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

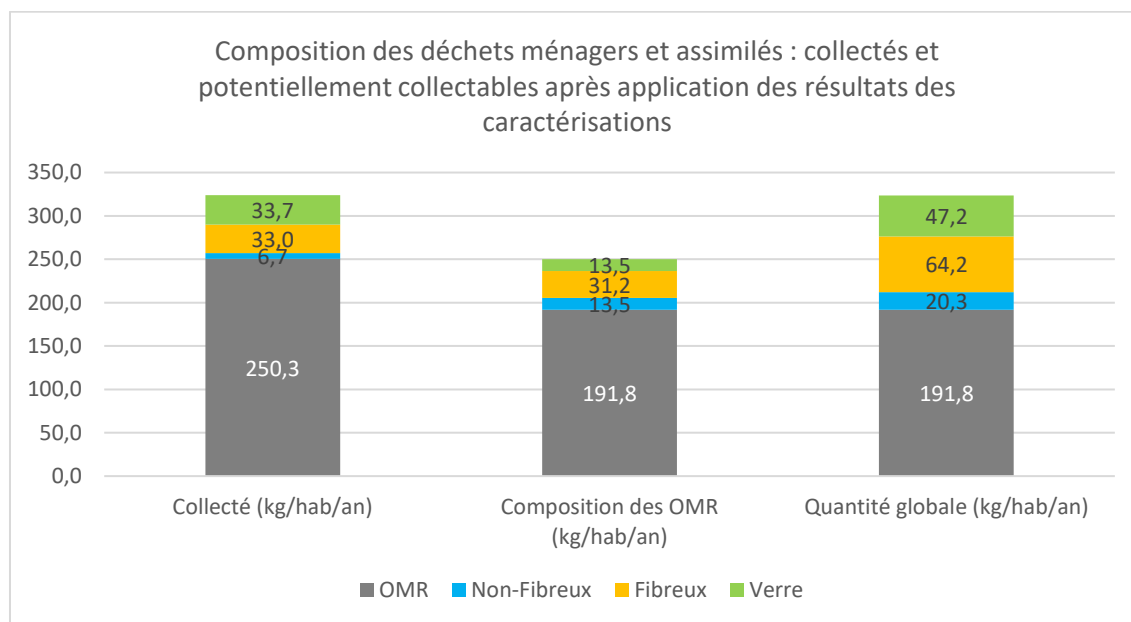
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.12.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

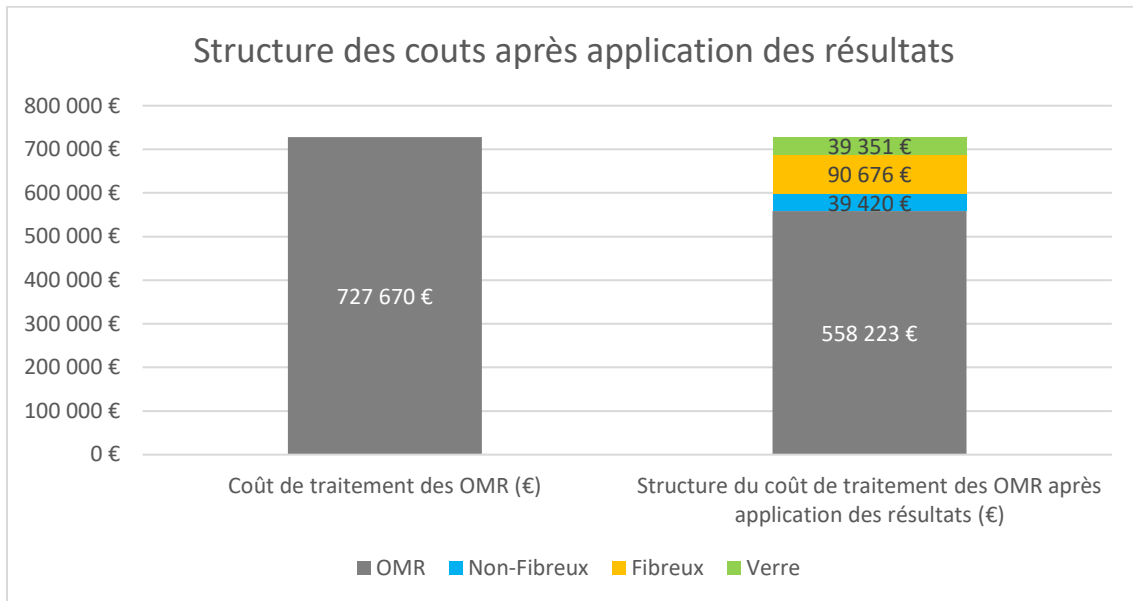
58 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 67 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux encore présents dans les OMR,
- 49% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 29% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR,

Sur la base des derniers échantillons, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 169 k€, soit 23%.

7.12.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	9,9%	24,75
	Déchets de jardin	2,9%	7,28
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	12,8%	32,06
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,7%	6,68
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,7%	4,36
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,1%	0,22
Total		30,1%	75,5

Tableau 61: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois

En synthèse, sur le territoire du Pays Rochois, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près de 30% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 76 kg/an/habitant (en légère hausse par rapport à l'année précédente).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 219 k€.